



AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Annuaire des auteurs en Bourgogne-Franche-Comté Modalités de candidature

L'annuaire en ligne des auteurs de Bourgogne-Franche-Comté recense les auteurs qui vivent sur le territoire et donne un aperçu du dynamisme de la création littéraire en région.

À la fois vitrine et outil pratique, c'est un guide précieux pour les bibliothèques, librairies, associations, organisateurs de manifestations, acteurs du milieu scolaire ou tout autre médiateur ou porteur de projets souhaitant faire appel à des auteurs dans le cadre de projets, d'ateliers, de rencontres, de traductions, d'animations ou de manifestations littéraires.

Cet outil ne saurait viser à l'exhaustivité, mais il présente un panorama des auteurs vivant en région, tous genres confondus : écrivains, traducteurs, auteurs dramatiques, illustrateurs, dessinateurs de bande dessinée.

La présence d'un auteur dans l'annuaire résulte d'une démarche volontaire : n'y figurent que les professionnels ayant accepté d'y être inscrits et les informations qu'ils nous ont transmises.

Vous êtes auteur et souhaitez intégrer l'annuaire ?

Remplissez et envoyez-nous la fiche de recensement correspondant à votre activité !

Les inscriptions seront validées par l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté, qui se réserve le droit de demander des pièces complémentaires.

Auteurs concernés : Écrivains, traducteurs, auteurs dramatiques, illustrateurs, dessinateurs de bande dessinée.

Ne sont pas concernés : les auteurs de livres pratiques, techniques et à caractère confessionnel.

Genres concernés : Tous genres littéraires de fiction (roman, nouvelle, science-fiction, jeunesse, bande dessinée...), poésie, théâtre, beaux-arts et patrimoine, sciences humaines.

Conditions à remplir :

- Résider en Bourgogne-Franche-Comté, ou y travailler, ou en être originaire et avoir gardé un lien avec la région ;
- Avoir publié au moins 1 livre à compte d'éditeur, toujours disponible en librairie ;
- Être auteur ou co-auteur, traducteur ou illustrateur d'un ouvrage à part entière.

Ne sont pas considérés comme suffisants : les illustrations de couverture, les publications collectives, les publications en revue, les modes d'emploi, les préfaces, les postfaces, etc.

Si ces conditions sont remplies, il convient de fournir à l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté les éléments suivants, par courrier ou courriel :

- Le formulaire de renseignements suivi de l'autorisation de publication, dûment complété et signé ;
- Le dernier livre publié (celui-ci pourra vous être retourné, sur simple demande auprès de l'agence) et la copie de son contrat d'édition ou de traduction (pour les traducteurs, une facture le cas échéant) ;

→ Vous souhaitez vous inscrire à notre lettre d'information électronique et recevoir tous les 15 jours dans votre messagerie l'actualité de l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté, l'agenda des animations en région et une sélection d'informations professionnelles : [cliquez sur ce lien](#).

→ Vous souhaitez vous engager à nos côtés en adhérant à l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté : [cliquez sur ce lien](#).